**L’AMMC et IFC élargissent leur collaboration en vue de promouvoir le développement de la finance durable sur le marché des capitaux marocain.**

**Rabat, le 29 juin 2022**

**L’Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) et IFC ont signé un nouvel accord de coopération pour le développement de la finance durable sur le marché Marocain.**

Ledit accord prévoit un élargissement du cadre de référence de la finance durable ainsi que des mesures visant à favoriser l’intégration des facteurs ESG dans les activités financières, notamment d’investissement.

Cet accord s’inscrit également dans la continuité du partenariat initié en 2016 entre les deux institutions en vue de la promotion de la finance durable. En effet, IFC a apporté son soutien aux initiatives de l’AMMC en matière de développement de guides pour l’émission des instruments financiers durables tels que les green bonds, les social bonds et les sustainability bonds.

En outre, l’AMMC et IFC collaborant également pour renforcer les capacités de l’écosystème du marché des capitaux en matière de reporting ESG grâce notamment à des programmes de formation et le développement d’outils efficaces d’évaluation, de suivi et d’encadrement de ce reporting.

Le développement d’un marché des capitaux durable au Maroc fait partie des orientations stratégiques prises par l’AMMC dans le cadre de son plan stratégique 2021 -2023 en cohérence avec les priorités nationales, et permettra de contribuer à une relance économique plus durable et résiliente.

« *Durant les dernières années, le marché des capitaux marocain a connu des avancées significatives en matière de finance durable grâce aux différentes mesures mises en place par l’AMMC en collaboration avec les différentes parties prenantes. IFC a apporté une valeur ajoutée à plusieurs de ces mesures et l’accord que nous venons de signer permettra de compléter les initiatives déjà mises en place et ce, dans l’objectif d’aligner le marché des capitaux sur le développement durable conformément aux engagements de l’autorité et aux orientations stratégiques nationales* » a déclaré Nezha HAYAT, Présidente de l’Autorité Marocaine du Marché des Capitaux.

*« La collaboration historique entre IFC et l’AMMC a été fructueuse. Le Maroc se positionne aujourd’hui comme un des leaders des marchés des capitaux durables dans les pays émergents* », a déclaré Xavier REILLE, directeur d’IFC pour le Maghreb. « *Ce nouveau partenariat va contribuer à stimuler les investissements verts domestiques et internationaux en lien avec les objectifs du modèle de développement du Royaume.* »

**A propos de l’Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)**

L’AMMC est l'autorité de régulation du marché marocain des capitaux. L’Institution a pour missions de veiller à la protection de l’épargne investie en instruments financiers et au bon fonctionnement et à la transparence du marché des capitaux au Maroc.

**Suivez l’actualité de l’AMMC :**

<https://twitter.com/ammc_news>

<https://www.linkedin.com/company/ammc/>

**À propos d’IFC**

La Société financière internationale (IFC), membre du Groupe de la Banque mondiale, est la principale institution de développement axée sur le secteur privé dans les pays émergents. Elle mène des opérations dans plus d’une centaine de pays, consacrant son capital, ses compétences et son influence à la création de marchés et d’opportunités dans les pays en développement. Au cours de l’exercice 2020, elle a investi 22 milliards de dollars dans des sociétés privées et dans des institutions financières dans des pays en développement, mobilisant ainsi les capacités du secteur privé pour mettre fin à l'extrême pauvreté et promouvoir une prospérité partagée. Pour de plus amples informations, consulter le site [www.ifc.org](http://www.ifc.org).

**Suivez l’actualité d’IFC :**  
[www.facebook.com/IFCwbg](http://www.facebook.com/IFCwbg)  
[www.twitter.com/IFC\_org](http://www.twitter.com/IFC_org)  
[www.youtube.com/IFCvideocasts](http://www.youtube.com/IFCvideocasts)  
[www.ifc.org/SocialMediaIndex](http://www.ifc.org/SocialMediaIndex)  
[www.instagram.com\ifc\_org](https://ifcextapps.ifc.org/ifcext/pressroom/ifcpressroom.nsf/0/www.instagram.com/ifc_org)

**Contact :**

**AMMC**

Mme Dania BOUHLAL

E-mail: [dania.bouhlal@ammc.ma](mailto:dania.bouhlal@ammc.ma)

Téléphone : +212 707 291 931

**IFC**

Mme Shobhna Decloitre   
E-mail : [sdecloitre@ifc.org](mailto:sdecloitre@ifc.org)

Téléphone : +212 661 839 733